PREMIER MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

Plan annuel d'actions d'accessibilité numérique - 2025

Déclinaison annuelle du schéma pluriannuel d'accessibilité 2023-2025

Table des matières

Introduction 3
Schéma pluriannuel 3
Plan annuel 3
Contact 3
Bilan de l'année 2024 et plan d'actions 2025 4
Domaine de l'accès au droit 4
Domaine de l'information administrative 4
Domaine du débat public et de l'information citoyenne 5
Domaine de la transparence économique et financière 5
Site internet institutionnel de la DILA 5
Domaine des systèmes d'information « internes » 5
Tableau récapitulatif des actions 2025 7

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et des actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Le schéma pluriannuel 2023-2025 pour l'accessibilité des sites et applications de la DILA a été publié et est disponible à la consultation à cette adresse : https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/informations-sur-le-site/accessibilite

Plan annuel

Le schéma pluriannuel est accompagné d'un plan d'actions annuel qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le **plan annuel 2025** de la DILA déclinant le schéma pluriannuel 2023 - 2025.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions programmées en 2025, leur date cible de mise en œuvre ainsi que des commentaires sur leur réalisation.

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de la DILA positionné au sein du département de la stratégie et de la sécurité de la sous-direction des systèmes d'information.

Toute question relative à cette thématique doit être adressée par mail à l'adresse suivante : referent-accessibilite@dila.gouv.fr

Bilan de l'année 2024 et plan d'actions 2025

Domaine de l'accès au droit

Sites et applications : www.legifrance.gouv.fr, site de secours de Légifrance, EDILE (éditeur légistique), SIGNALE (gestion des amendements), SOLON REPONSES (chaîne de production normative).

Bilan 2024 : à la suite de corrections effectuées sur Légifrance, le taux de conformité au RGAA a été revu à 88,7% en 2024. Le passage du site au système de design de l'Etat (DSFR) est prévu en 2025.

Est prévu en 2025 l' audit de conformité au RGAA du site Légifrance (après son passage au DSFR).

Domaine de l'information administrative

Sites et applications : www.service-public.fr, www.entreprendre.service-public.fr, démarches en ligne du site Service public, G6K (développement des simulateurs du site Service public).

Bilan 2024 : un audit d'accessibilité réalisé en 2023 a montré que le site Service public est désormais conforme à 100% au RGAA. Des audits ont été réalisés en 2024 de trois démarches en ligne (voir les déclarations d'accessibilité publiées) : Demande d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès survenus en France), Formulaire d'autorisation de sortie du territoire pour un mineur, et Pré-demande de renouvellement de passeport pour les français majeurs établis au Canada ou au Portugal.

Sont prévus en 2025 les audits du site www.entreprendre.service-public.fr, des services en ligne « Vérifier si votre véhicule est en fourrière » et « Prendre rendez-vous en commissariat » à la suite de la mise en production de nouvelles versions, ainsi que des démarches en ligne suivantes (les sept premières démarches sont considérées comme des démarches essentielles et suivies dans l'observatoire de la qualité des services publics numériques) :

- **Recensement citoyen**
- **Déclaration de changement de coordonnées**
- **Déclaration d'une arnaque sur internet (Thésée)**
- **Pré-demande de Pacs**
- **Inscription au Registre des Français établis hors de France**
- **Demande d'acte d'état civil - naissance, mariage, décès survenus en France**
- **Demande d'acte d'état-civil - naissance, mariage, décès survenus à l'étranger**
- Demande de correction d'identité dans le répertoire de l'Insee (RNIPP)
- Déclaration d'hébergement de tourisme auprès d'une commune
- Déclaration d'incident et d'accident sur les installations classées

Domaine du débat public et de l'information citoyenne

Sites et applications : www.vie-publique.fr, livres numériques.

Un audit réalisé en 2023 montre que le site Vie publique est conforme à 100% au RGAA.

Les nouveaux livres numériques édités par la DILA seront conformes aux exigences d'accessibilité qui s'appliquent à compter du 28 juin 2025. Le respect de ces exigences repose notamment sur un dialogue à établir systématiquement avec les partenaires de la DILA pour les ouvrages qu'elle édite pour compte de tiers.

Domaine de la transparence économique et financière

Sites et applications : la plateforme d'intégration des avis de marché public (PIAMP), les sites www.boamp.fr, www.boddac.fr, www.info-financiere.gouv.fr, www.journal-officiel.gouv.fr, la démarche en ligne « dépôt des comptes des associations », la démarche en ligne de « dépôt des comptes des organisations syndicales et professionnelles », les applications e-succession, eBalo et PILA.

Bilan 2024 : ont été auditées en 2024 la démarche de « dépôt des comptes des associations » (conformité au RGAA de 96,1%), et les applications eBalo (conformité au RGAA de 91,9%) et e-succession (conformité au RGAA de 61,8%, corrections en cours).

Sont prévus en 2025 les audits suivants :

- Application e-succession (après les corrections en cours)
- Sites www.journal-officiel.gouv.fr, www.info-financiere.gouv.fr, www.bodacc.fr et www.boamp.fr.
- Démarche « dépôt des comptes des organisations syndicales et professionnelles »
- Les formulaires de marchés publics en cours de développement (projet « Formulaires MP ») dans le prolongement de la mise en place de la nouvelle plateforme d'intégration des avis de marché public (PIAMP).

Site internet institutionnel de la DILA

Site : www.dila.premier-ministre.gouv.fr

Bilan 2024 : le site a été mis en conformité en 2024 avec le système de design de l'Etat (DSFR). Son taux de conformité au RGAA est de 82 %.

Domaine des systèmes d'information « internes »

Sites et applications : ensemble des systèmes d'information dont les utilisateurs sont les agents de la DILA. Il s'agit des systèmes d'information de gestion (finances et comptabilité, ressources humaines, moyens généraux), de l'intranet, des outils métiers internes (outils de gestion des contenus des sites internet, outils de gestion de la relation usagers, outils de production du *Journal officiel*, outils de gestion de la production de l'imprimerie).

Dans le domaine des SI internes, la DILA a pour objectifs :

- Pour les applications dont elle n'est pas éditrice et dont elle ne maîtrise pas directement les évolutions : dialoguer avec les éditeurs, rappeler l'obligation d'accessibilité numérique dans les cahiers des charges, disposer des déclarations d'accessibilité établies par les éditeurs, contribuer à l'expression des demandes d'amélioration de l'accessibilité, veiller à l'accessibilité des développements, paramétrages et contenus qui sont « à la main » de la DILA.

- Pour les applications développées par la DILA, éventuellement à partir de logiciels existants : évaluer la conformité au RGAA et améliorer le cas échéant l'accessibilité.

En 2024, la DILA a introduit des exigences sur l'accessibilité numérique à l'occasion de la refonte de son **intranet** et du renouvellement du marché de l'**outil de paye et de gestion des temps**. Le dialogue avec les éditeurs se poursuit dans le but d'aboutir à la mesure d'un niveau de conformité au RGAA.

A compter de 2024, la DILA utilise l'outil **Estève**, du Centre Interministériel de Services Informatiques relatifs aux Ressources Humaines (CISIRH), pour la conduite des entretiens annuels d'évaluation. Cet outil est conforme à 70,7 % au RGAA.

En 2025, un audit de conformité au RGAA est prévu de l'**outil de gestion des contenus du site service-public.fr** (logiciel Coperia).

Tableau récapitulatif des actions 2025

Type	Actions	Détails	Mise en œuvre cible
Plan annuel 2025	Définition et mise en place	Rédaction et publication, communication interne pour son appropriation	Février 2025
Audits	Audits de conformité	Réalisation des audits de conformité prévus en 2025	En continu
Correctifs	Priorisation des mises en œuvre des correctifs identifiés lors des audits	Rédaction des plans d'actions ; développement et recette des correctifs	En continu
Déclarations d'accessibilité	Publication des déclarations d'accessibilité	Publication des résultats des audits d'accessibilité	En continu
Actions de formation	Formation des agents DILA	Formation à l'accessibilité numérique des nouveaux arrivants de la sous-direction des systèmes d'information	En continu
Actions de sensibilisation	Information et sensibilisation des agents DILA	Présentation des actions dans L*a Gazette*, relais lors des plénières de la SDSI, etc.	En continu
Plan annuel 2026	Définition et mise en place	Préparation du plan d'action	Janvier 2026